



Le 16 mars 2023

Travaux proposés : amélioration des infrastructures, Lively/Walden

Promenade Anderson, Lively, entre la R.M 24 et l'avenue Third
Amélioration de la route, du service d'eau et du service d'eaux usées

La Ville du Grand Sudbury souhaite obtenir des commentaires sur le projet proposé ci-dessous.

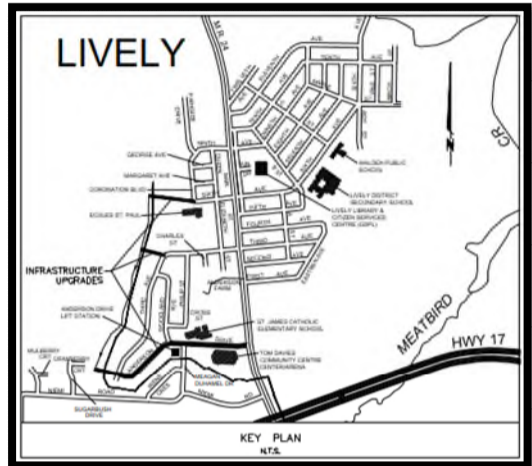
Détails des travaux :

- Installer une nouvelle conduite d'eau principale;
- Installer une nouvelle conduite principale d'égout sanitaire
- Installer une nouvelle conduite principale d'égout pluvial;
- Reconstruction de la route.

Début prévu : printemps 2023

Fin prévue : automne 2024

Ces dates pourraient changer.



Veuillez consulter le <https://www.grandsudbury.ca/projets-de-construction-en-2023/> pour obtenir de plus amples renseignements sur ce projet. Quand vous aurez examiné les renseignements fournis dans le site Web, **veuillez soumettre vos commentaires** et poser vos questions en contactant les responsables du projet nommés ci-dessous. Si vous n'avez pas accès au site Web, veuillez contacter les responsables du projet et une trousse d'information vous sera envoyée par la poste.



Avant le début des travaux :

- Les équipes marqueront l'emplacement des services publics souterrains, comme le gaz naturel, l'eau et le câble afin d'éviter de nuire à ces services.
- Après que l'entrepreneur aura été choisi, les propriétaires touchés par ces travaux recevront un avis de travaux qui fournira de plus amples renseignements.
- Une réunion de consultation publique sur ce projet aura lieu au centre communautaire Tom Davies (promenade Anderson) le 6 avril 2023 de 16 h à 19 h.
- Les propriétaires devraient rediriger au-dessus du niveau du sol les eaux des égouts de toit ou des pompes de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé avant.
- **La Ville n'est pas responsable des dommages aux articles appartenant à des particuliers qui se trouvent sur l'emprise municipale.** Les propriétaires devraient enlever les articles situés sur l'emprise municipale, comme les aménagements paysagers, les clôtures, les systèmes d'arrosage, les structures et les objets décoratifs.
- Après l'asphaltage de la promenade Anderson, il sera interdit de trancher la chaussée pour installer de nouveaux services pendant les trois années qui suivront. Donc, vous devriez contacter vos fournisseurs d'électricité, de gaz, de téléphone ou de câble si vous avez besoin d'apporter des modifications à vos services et en avertir également le gestionnaire de projet ci-dessous.
- Si vous désirez modifier l'allée d'entrée de votre propriété ou remplacer un ponceau existant, veuillez contacter le gestionnaire de projet ci-dessous avant **le 1^{er} mai 2023**.
- Si des activités de dynamitage sont requises dans le cadre des travaux de construction, nous communiquerons avec vous pour mener dans votre résidence une inspection préalable au dynamitage.
- L'inspection préalable au dynamitage est effectuée par un consultant externe. Il s'agit d'une inspection visuelle de votre résidence et des autres structures, avec des photos et/ou une vidéo des lieux. Le consultant devra entrer dans votre résidence pour en inspecter l'intérieur.

Veuillez adresser vos questions sur ces travaux prévus aux responsables :

Gestionnaire de projet de la Ville :

Chris Cornell, P.Eng.
705-674-4455, poste 4239
chris.cornell@greatersudbury.ca

Gestionnaire-conseil du projet :

Andrea Penny, P.Eng., M.A.Sc., ENV SP
705-560-5555, poste 2223
apenny@rvanderson.com

ENG23-10

Révision : mars 2023